

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER DU 10 DÉCEMBRE 2021 : LE FOUR COLLIBERTS / SEGRAIS



### ÉDITO

#### Votre ville, votre quartier

En 2021, malgré la situation sanitaire, nous avons réussi à organiser des moments de rencontres et d'échanges avec notamment en novembre et décembre, des réunions de quartier. Nous avons été très heureux de reprendre ces rendez-vous qui renouent un véritable dialogue avec vous, aux quatre coins de la ville. Nous vous avons présenté les futurs projets urbains qui vont structurer notre ville et sur lesquels vous avez apporté des remarques et suggestions constructives. Quelles que soient les thématiques abordées (sécurité, urbanisme, commerces, propreté, environnement, éducation...), nous avons pu aussi échanger avec vous sur la vie dans vos quartiers, votre « quotidien ». Avec ce document, nous vous délivrons des premiers éléments de réponses. Nous restons persuadés qu'en entretenant le dialogue, nous trouverons ensemble des solutions aux questions qui nous concernent tous. Au travers de publications comme celle-ci, ou d'autres moyens de communication, soyez certains que le plus souvent et comme nous l'avons toujours fait, nous rendrons compte de nos choix et orientations. La proximité est au cœur de notre action, partout et pour tous !

#### Nicolas Delaunay

1<sup>er</sup> adjoint au Maire chargé de l'urbanisme,  
de l'habitat et de la participation citoyenne

#### André Yuste

Maire de Lognes

### Vos correspondants de quartier



[cabinet.maire@mairie-lognes.fr](mailto:cabinet.maire@mairie-lognes.fr)



Quartier Le Four Colliberts  
Chantal COMBOUE



Quartier Segrais  
Marie-Victoire NKABA



Nouvelle résidence au Village (illustration)

# PRÉSERVER ET EMBELLIR LE CADRE DE VIE

## ■ La future Eco-résidence (mail le Corbusier)

Situé sur le site de l'ancien lycée provisoire, ce projet résidentiel vise à répondre à la demande importante de logements tout en proposant une réalisation écologiquement responsable.

Dans la continuité de sa démarche participative initiée depuis 3 ans, la ville a souhaité mener cette réflexion sur l'aménagement de cet espace de 1 hectare en associant les habitants résidant à proximité immédiate. Ce groupe composé d'une quinzaine d'habitants a participé à plusieurs ateliers menés par EpaMarne, le propriétaire du terrain et la Ville. À l'issue de ces échanges, les grandes orientations du projet de l'éco-résidence y ont été définies. Elles serviront de fil conducteur dans les propositions des promoteurs immobiliers.

Environ 160 logements seront proposés avec une mixité de logements (accession à la propriété et locatifs sociaux aux loyers maîtrisés). Une attention particulière sera portée à la bonne intégration du projet dans son environnement en terme de style architectural, d'utilisation de matériaux durables et éco-responsables ainsi qu'à la place des espaces verts et liaisons douces.

Les membres du groupe de travail seront de nouveau sollicités pour émettre leur avis sur les projets des promoteurs immobiliers.

## ■ Village

Livraison de la nouvelle résidence de 40 logements au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 avec poursuite des travaux d'aménagement, de circulation et de voirie jusqu'à début avril.

- Création d'une placette végétale avec plantation de 18 arbres et création de massifs d'arbustes, plantes vivaces et bulbes,
- Création d'une placette minérale pavée,
- Rénovation complète de la voirie avec un nouveau sens de circulation et des places de stationnement supplémentaires ,
- Installation de nouveaux éclairages,
- Elargissement des trottoirs avec agrandissement des terrasses des restaurants et accueil de 2 nouveaux commerces dont une boulangerie.



Création d'une placette végétale



## CRÉATION ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Une importante campagne d'élagage a été entreprise fin 2021 et se poursuit au début de cette année. Plus de 150 arbres sont concernés dans les différents quartiers de la ville.

En remplacement des 13 arbres, abattus pour cause de maladie, 72 arbres et arbustes vont être prochainement plantés et seront en grande majorité des essences locales, plus résistantes aux maladies et mieux adaptées au climat. Pour rappel, les arbres ne sont abattus qu'en extrême nécessité : maladies ou en raison de leur dangerosité sur la voie publique.

Pour les créations et aménagements de massifs, la Ville remplace progressivement les plantes annuelles par des variétés de vivaces qui nécessitent moins d'entretien et moins d'arrosage et n'utilise plus depuis deux ans de produits phytosanitaires pour l'entretien.

## Chiffres de plantations

- 72 arbres et arbustes,
- 1 500 vivaces,
- 1 700 bulbes,
- 800 bi annuelles,
- 6 000 plantes pour les massifs d'été.

## À savoir

# 40 %

C'est la part du territoire communal que représentent les espaces verts et bleus.

# PARTICIPER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

En 2021, la Ville a consacré près de 3 millions d'euros pour la rénovation et l'entretien des 5 groupes scolaires.

## ■ Les travaux de rénovation des écoles

### Groupe scolaire Le Village

- Réfection de tous les sols (11 salles de classes, salles d'activités, bureaux et réserves). **Coût : 80 000 €**
- Finalisation des travaux d'accessibilité : panneau de signalisation, revêtement de sol, mise en hauteur des accessoires. **Coût : 100 000 €**

### Groupe scolaire La Maillière

- Réfection des 10 sanitaires (peinture, faïence, sols, mur, éclairage) avec mise en conformité selon les normes d'accessibilité. (5 ont été effectués cet été et les 5 autres seront rénovés courant 2022). **Coût : 150 000 €**
- Remplacement des portes d'accès adaptées au passage des fauteuils roulants. **Coût : 5 000 €**
- Reprise des entourages des arbres avec pose de sol souple. **Coût : 7 000 €**
- Création d'une piste cyclable de sécurité routière.

### Groupe scolaire Le Mandinet

- Réfection des sanitaires primaire et maternelle : robinetterie électronique, sols et faïences murales, éclairages LED, portes-savons neufs, nouvelles cloisonnettes. **Coût : 150 000 €**
- Une rampe d'accessibilité pour personne à mobilité réduite avec jardinière latérale a été réalisée afin de faciliter l'accès aux personnes PMR. **Coût : 28 000 €**
- La porte d'accès du sanitaire extérieur primaire et la porte à l'entrée ont été changées pour une meilleure performance énergétique et pour l'accessibilité des PMR. **Coût environ : 34 500 €**
- Création d'une piste cyclable de sécurité routière.



Création d'une piste cyclable de sécurité routière au Segrais



Rénovation des éclairages et des sanitaires au groupe scolaire Le Four

### Groupe scolaire Le Four

- Réfection complète de la toiture terrasse de 4 000 m<sup>2</sup> et mise en place de garde-corps. **Coût : 697 605 €**
- Rénovation de tous les sanitaires : robinetterie électronique, sols et faïences murales, éclairages LED, détecteurs de présence, nouvelles cloisonnettes. **Coût : 165 000 €**
- Eclairages refaits à neuf avec une lumière plus douce et agréable. **Coût : 100 000 €**
- Reprise des sols extérieurs.
- Installation de potagers par les services municipaux.
- Remplacement des menuiseries et fenêtres pour une meilleure performance thermique avec système double ouverture, plus pratique et sans danger pour aérer les salles de classes. **Coût : 662 000 €**
- Réfection des peintures des couloirs. **Coût : 40 000 €**
- Installation d'un feu tricolore afin de sécuriser la traversée entre le boulevard du Segrais et l'allée des Charmilles. **Coût : 21 000 €**
- Raccordement de l'école au réseau de chaleur, au printemps dernier.

### Groupe scolaire Le Segrais

- Rénovation des zones de circulation : les couloirs et espaces de circulations seront également entièrement repeints.
- Création d'une piste cyclable de sécurité routière.
- Reprise des sols à l'extérieur : travaux dans la cour, traçage au sol et réparation des jeux.
- En 2022, débuteront les travaux de remplacement des huisseries avec rénovation complète des éclairages. Dans le cadre du Plan de Relance national, la Ville va bénéficier d'une subvention de plus de 126 000 € qui servira aux travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire (remplacement des huisseries, éclairage LED avec détecteurs de présence pour une économie d'énergie de 50 %). **Coût : 500 000 €**

# VOS QUESTIONS ET REMARQUES

*Les habitants présents lors de la réunion se sont principalement exprimés sur :*

## ■ Déplacement du terrain EPS de Diderot

L'actuel terrain EPS de l'Espace Polyvalent Denis Diderot, mis à disposition en libre accès, est vieillissant et n'offre pas des conditions optimales pour une pratique sportive : hauteur des pare-ballons, résonance de l'espace, sol détérioré par endroit... Aussi, des pistes de réflexions sont à l'étude pour proposer un nouvel emplacement et un équipement plus adapté. Une consultation d'entreprises doit être réalisée prochainement. Par ailleurs, la remise en état du terrain de basket situé à proximité du Club 11/14 est prévue (sol, panier) et viendra compléter la future structure de fitness.



## ■ Projet de structure de Fitness

Lors de la dernière édition du Budget Participatif, des jeunes du quartier du Segrais ont présenté un projet de structure extérieure de fitness. Cette proposition a été retenue parmi de nombreuses autres réalisations soumises par les habitants. Prochainement installée à proximité du club 11/14 et du Centre Simone Signoret, cette structure de fitness aura pour objectif d'offrir un lieu accessible à tous, tout en favorisant cette pratique sportive libre qui se développe de plus en plus. La réalisation prévue pour cette année viendra compléter la réhabilitation du terrain de basket.



## Réduire certaines nuisances au Segrais

Des nuisances ont été constatées principalement aux abords des commerces. Elles font l'objet d'une attention déjà particulière des forces de l'ordre avec des interventions conjointes de la Police Nationale et Municipale. Ces constats ont été soulevés lors d'une visite du quartier du Segrais en présence de M. le sous-préfet, le 14 décembre dernier. Afin de pallier les problématiques de sécurité, de nouveaux équipements de surveillance vont venir compléter le dispositif actuel. De nouvelles mesures vont également être prises par arrêté municipal, afin de réglementer la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique à partir d'une certaine heure. L'objectif est de diminuer les attroupements tardifs devant les commerces.

**En 2023, l'arrivée du futur Hôtel de Police districale (Police Nationale), à l'entrée du Boulevard Camille Saint-Saëns, participera à rendre au quartier sa sérénité, et complètera le dispositif actuel de sécurité.**

*« Des mesures vont également être prises, afin de réglementer la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique à partir d'une certaine heure. »*

